

Le 12 avril 2010.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 12 avril 2010, à 20 heures, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, France McSween, Nicole Côté, conseillères
Messieurs Pascal Paquette, Guy Hudon, Jean-Luc Lavigne, conseillers
Formant quorum sous la présidence du maire Madame Diane Lefort

Est aussi présente Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière.

Mme Lefort ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour.

Les élus ayant tous reçu une copie du procès-verbal de la dernière assemblée, on passe à son adoption.

Il est proposé par Mme Nicole Côté, appuyée par M. Guy Hudon et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

Nous avons reçu :	taxes	60 121,52 \$	
	Droit sablière	5 155,00	Jeannot Leblanc
	Permis	30,00	
	Finances Québec	17 251,57	tps 2009
	Chesterville	560,00	
	Photocopies	17,00	
	Mutations	920,00	

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter et de payer les factures suivantes, à partir d'une liste préparée par la secrétaire :

Financière Banque Nationale	aqueduc 1 ^{er} vers.	15 379,13 \$
MRC Arthabaska	2 ^e vers.	4 030,00
Équipement Lemay	batterie	62,03
Martin et Lévesque	habit pompiers	448,93
Garage Ben Lamontagne	turbo camion	2 206,55
....	cooler servo-direction	318,05
Chauffage JNF	fournaise garage	171,47
Christiane Leblanc	inc. 1 sem. vacances	1 528,89
Rec. Gén. can.		516,78
Min. rev.	Janv. fév. mars	3 667,16
Gilles Leblanc	c.c. mars	75,00
Noël Côté	all. dép. cell. bureau	290,00
Mario St-Cyr	all. dép.	400,00
....	location mach. mars	500,00
....	km	62,10
Régie inter. sanitaire des Hameaux		1 839,00
ADMQ	congrès Québec dir. gén.	507,94
NEBS	500 chèques	371,97
9201-2111 Québec	location camion hiver	146,74
Remboursement taxes	erreur calcul	9,28
....	baisse évaluation	8,96
Coop. Ham-Nord	c.c., aqueduc	179,26
Coop. Bois-Francs	garage	185,81
....	caserne	137,37
Ville de Victoriaville	inscription loisirs	810,34
Rogers		30,73
René Poisson		1 181,10

Buropro		papeterie	45,12
Hydro Québec		garage	102,18
....	caserne	76,89
....	usine	569,54
....	c.c.	1 063,07
....	terrain de jeux	381,66
Excavation Marquis Tardif		entretien ch. hiver	457,14
....	voirie	215,63
Télébec		usine	172,93
Goultières Champoux		tel que soumissionné	2 127,69
Picar Inc.		1 918,88
Diane Lefort		km	167,85
....	brunch M. Vallières	125,00
Sani-Sécur GD		caisse essuie-tout	32,68
CSST		cotisation annuelle	1 802,48
Brico Béton Vibré		rang 1 sud	81,27
Ministère du Revenu	manque RRQ et RQAP (-56,38 employés)		142,34
Ministère du Revenu		enregistrement annuel c.c.	16,00
Réseau Mobilité Plus			87,31
Centre-de-l'auto		vérification avant immatriculation	694,33
Suspension Victo		339,47
Garage A. Taschereau		essence	147,00
Déplacement + temps cours pompiers	2 personnes		630,00
....	+ vérification camion et rapport N.Côté		435,00
Marius Marcoux et Fils		rép. lumières de rues	225,75
Extincteur Victo			189,61
Laboratoires d'analyses SM			87,48
Jaguar Média		réseau info. municipale	141,09
Hydro Québec		éclairage	172,35
Sogetel		bureau	204,35
....		c.c.	102,51
Gesterra		traitement des matières + redevances	663,32
Pierre Gauthier		km MRC	39,15
Postes Canada		circulaires	120,80
		Total	48 842,46 \$

+ salaires des employés 3 098,75 \$

Discussion avec M. Christian Hénault sur divers projets, on s'informe pour la zone blanche.

Il est proposé par Mme France McSween, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de rembourser l'emprunt temporaire à même la subvention de voirie à la mi-avril + la taxe agricole.

02-04-10 CONTRAT GABSKY COMMUNICATION—RÉSILIATION

Considérant que le contrat est intervenu avec Gabsky communication concernant le système communautaire de télécommunication le 28 avril 2009 ;

Considérant que depuis le début de ce contrat Gabsky communication a fait défaut de respecter plusieurs obligations contractuelles ;

Considérant que la municipalité a avisé à plusieurs reprises, tant verbalement que par écrit, les représentants de ce fournisseur de service de corriger la situation ;

Considérant que plusieurs citoyens se sont plaints à plusieurs reprises du service rendu par Gabsky, qu'il s'agisse de la réception du signal ou du service du support technique ;

Considérant qu'à ce jour, les défauts dénoncés à Gabsky ne sont pas encore corrigés ;

En conséquence, sur proposition de M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Nicole Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham résilie à compter de ce jour le contrat signé le 28 avril 2009 avec Gabsky communication inc. et mandate Me Vincent Gingras de prendre toutes les mesures nécessaires à cette fin.

Les particuliers devront peut-être voir à une entente individuelle avec Gabsky, à suivre.

Est-ce qu'on fera d'autres appels d'offre avec Tingwick pour internet, retour 26 avril.

Règlement des véhicules lourds : suite 26 avril.

Il est proposé par Mme France McSween, appuyée par Mme Nicole Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire de l'aménagement dans la salle des pompiers (bureau, étagères, peinture etc.).

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'installation en permanence du système de son dans la grande salle du centre communautaire.

Si possible, on sortira le petit journal le mercredi ou le jeudi, surtout en hiver.

Il est proposé par Mme Nicole Côté, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription, le déplacement et l'hébergement de la directrice générale au congrès de l'ADMQ, les 19-20-21 mai à Québec.

Glissières de sécurité à l'entrée du village : s'informer auprès du ministère des Transports, vu que le ponceau leur appartient.

Vu l'urgence de la situation, il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Nicole Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner et de payer à même les surplus, les dépenses de réparation au centre communautaire (échafaudage, gouttières, ventilateur, sirène), lors de leur chute occasionnée par l'amoncellement de glace sur la toiture, moins le déductible de 1 000 \$, la TPS et la couverture d'assurance.

Pour la pose de la sirène au centre communautaire, Pascal Paquette s'en occupe.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'envoyer une autre lettre enregistrée à la personne non-résidente, pour une sortie des pompiers pour un feu de véhicule l'automne dernier. On ne peut baisser la facture à moins de 620 \$, temps minimum pour les pompiers.

Annonce de réparation de pont sur la route 161 par le ministère des Transports cet été.

Limite de charges pont ruisseau rang 1 sud : pas de réduction de la voie carrossable parce que notre camion ne passera pas pour l'entretien de chemin d'hiver.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme France McSween et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander des prix pour l'abat-poussière.

03-04-10 TARIFICATION/ENTRAIDE MUTUELLE POUR LA PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

Il est proposé par Mme France McSween, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la tarification pour l'entraide mutuelle incendie de la Ville de Warwick.

Demande de subvention pour le parc école de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours de Ham-Nord, même si un montant de 1 000 \$ avait été voté par l'ancien conseil municipal, après un vote de 4 conseillers contre et 2 conseillers pour, il est proposé de ne pas verser ce montant pour cette année, concernant les finances municipales actuelles. Mme Lefort écrira une lettre à Mme Geneviève Boutin.

Rencontre portrait sociosanitaire MRC Arthabaska, 14 avril, Victoriaville.

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le déplacement de la directrice générale à St-Albert le 20 avril, pour une journée d'information avec la MRC.

Le bureau municipal sera fermé du 19 au 23 avril, vacances de la directrice générale.

04-04-10 ENTENTE DROIT DE PASSAGE

Il est proposé par Mme France McSween, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'entente de droit de passage (servant à aller à notre réservoir d'essence en arrière du garage municipal au 13 rue Principale) avec Direction Mode, pour un montant de 305 \$, en compensation des intérêts pour le retard du paiement des taxes 2009 (re janvier 2010).

Rencontre avec des représentants du ministère des Affaires municipales, 19 avril, également le 14 avril au bureau municipal.

01-04-10 FONDS DE SOUTIEN AUX TERRITOIRES EN DIFFICULTÉ

Considérant que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham fait partie de la liste des municipalités à revitaliser établie par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) :

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Nicole Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham désire déposer au comité de diversification et de développement de la MRC d'Arthabaska, un projet dans le cadre du Volet 5, partie B, du Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD), pour l'achat d'un camion auto-pompe, permettant ainsi à la municipalité de se conformer aux normes gouvernementales, notamment en matière de sécurité incendie, selon le schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager B. Laflamme Asphalte de Thetford Mines pour le balayage mécanique des rues de la municipalité, au coût de 120 \$ de l'heure + 2 heures de transport.

Nous avons reçu la confirmation du ministère de la Famille et des Aînés de l'attribution d'une subvention de 24 000 \$ pour l'élaboration de la politique familiale et la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés.

05-04-10 COÛT SUPPLÉMENTAIRE URBANISTE, ARTICLE 59

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme France McSween et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter un montant de dépenses supplémentaires de 2 500 \$ au contrat initial de la firme Métivier Urbanistes Conseils, pour la refonte des règlements d'urbanisme de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham, concernant l'ajout des amendements de l'article 59 pour les îlots déstructurés et les secteurs en zone agricole, conformément avec la réglementation de la MRC d'Arthabaska.

06-04-10 DEMANDE DE LOTISSEMENT

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la demande de lotissement de Ferme Sylric inc., propriété de M. Sylvain Grenier, ladite demande ne contrevenant pas au règlement de zonage de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham.

RÈGLEMENT 319 SUR LA PRÉVENTION DES INCENDIES :

Il est proposé par Mme France McSween, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement 319 sur la prévention des incendies, en accord avec la MRC d'Arthabaska.

Lettre du ministère des Transport concernant l'identification de notre municipalité à partir de Victoriaville : pas dans leurs critères établis pour l'instant.

Corporation de gestion des Rivières des Bois-Francs : moratoire d'un an, étude à venir, demande d'aide aux villages avoisinants, retour prochain conseil.

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de voter un montant de 500 \$ pour le comité d'accueil aux nouveaux arrivants.

On demande des photos pour le site internet, et une description des différents organismes de la paroisse. Également un logo par un professionnel, 250 \$ à 500 \$, possibilité de subvention du pacte rural ou du CLD à vérifier.

Transfert Ivic Télécom Warwick à la compagnie Sogetel de Nicolet

Le maire par sa signature du présent document est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

Diane Lefort, maire

Par la présente, la secrétaire certifie qu'il y a des fonds budgétaires et des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme France McSween et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit ajournée au 26 avril, 20 heures.

L'assemblée se termine à 21 h 55.

Accepter sur proposition de Mme Johanne Allard
Seconder par Mme France McSween

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

Diane Lefort, maire

Christiane Leblanc, g.m.a.
Directrice générale et
Secrétaire trésorière

